

Programme d'Appui à l'Accord d'Association et au Plan d'Action Voisinage (UGP3A)

Foire Aux Questions

Qu'est-ce que le P3A?

Le Programme d'Appui à l'Accord d'Association (P3A) est un programme d'appui institutionnel conçu pour accompagner la mise en œuvre de l'Accord d'Association (AA) et pour favoriser la réussite du partenariat tuniso-européen à travers l'échange d'expertises et de bonnes pratiques entre les Administrations tunisiennes et leurs homologues européens.

Quel est l'historique du P3A et dans quel cadre s'inscrit-il ?

Les relations entre la Tunisie et l'Union européenne sont régies par l'Accord d'Association (AA) signé en 1995 dont les objectifs stratégiques ont été définis dans le cadre du Plan d'Action Voisinage élaboré en 2005. Le premier programme «P3A», a été signé en 2003 pour un montant de 20 Millions d'Euros, le deuxième programme «P3A (II)», a démarré en 2009 pour un budget de 30 millions d'Euros et le troisième programme «P3AT» a été signé en 2012 pour un montant de 25 millions d'Euros.

Quels sont les objectifs du P3A ?

Appuyer la mise à niveau globale et favoriser la modernisation de l'économie tunisienne appelée à faire face à l'ouverture et à la concurrence résultant de l'établissement d'une zone de libre échange avec l'UE. Le P3A œuvre à appuyer l'Administration tunisienne contribuant à la mise en œuvre de l'Accord d'Association en apportant à celles-ci l'expertise nécessaire.

Qui est chargé de la mise en œuvre du P3A ?

L'Unité de Gestion du Programme d'Appui à l'Accord d'Association et au Plan d'Action Voisinage (UGP), sous tutelle du Ministère de l'Économie et des Finances - Secrétariat d'État au Développement et à la Coopération Internationale, est chargée de la mise en œuvre des différents programmes.

Quels sont les instruments de mise en œuvre du P3A ?

Le P3A met à la disposition des administrations tunisiennes un ensemble de mécanismes complémentaires à savoir les jumelages, les marchés de services, les marchés d'équipements, TAIEX (Technical Assistance and Information Exchange), SIGMA (Support for Improvement in Governance and Management) et le programme BTSF « Better Training For Safer Food».

Quels sont les outils utilisés dans le cadre du P3A ?

Pour la mise en œuvre de ses activités, le programme fait appel à l'expertise publique dans le cadre de jumelages institutionnels, l'expertise technique privée (contrats cadre, contrats d'assistance technique court et long terme), les contrats de fourniture et les contrats de subvention pour la mise en œuvre des projets d'assistance technique.

Quelles sont les composantes du P3A ?

- **Le P3A-I**

Clôturé en 2010, cette composante a bénéficié à 14 Ministères, 25 institutions publiques, 6 associations professionnelles et 9 centres techniques et laboratoires d'analyse et d'essais. Ces activités ont concerné la réalisation de 18 projets de jumelage pour un montant de 12 M €, l'assistance technique pour un montant de 2 M €, et l'acquisition d'équipement informatique au profit d'institutions tunisiennes.

- **Le P3A-II**

En cours de mise en œuvre, ce programme a permis de contractualiser 19 projets de jumelages pour un montant de 21 Millions d'Euros, 18 marchés de service pour un budget d'environ 4 Millions d'Euros et un marché d'acquisition d'équipements pour un montant de 80 000 euros.



Programme d'Appui à l'Accord d'Association et au Plan d'Action Voisinage (UGP3A)

• Le P3AT

Il a pour objectif le développement des capacités institutionnelles de l'Administration tunisienne tant au niveau central que régional ainsi que les différents acteurs de la société civile en vue de renforcer le partenariat entre la Tunisie et l'UE et de contribuer à la réussite de la transition démocratique et la consécration de la bonne gouvernance ainsi que la croissance durable.

Quels sont les principaux domaines d'intervention du P3A ?

Ils s'articulent essentiellement autour de :

- La facilitation du commerce et la diversification des échanges
- Le renforcement et la concrétisation de la coopération économique
- Le renforcement de la coopération sociale
- Le développement du secteur des services

Qui sont les partenaires du P3A ?

Ce sont essentiellement le Ministère l'Économie et des Finances - Secrétariat d'État au Développement et à la Coopération Internationale (MEF), la Délégation de l'Union européenne (DUE) et l'Agence Tunisienne de Coopération Technique (ATCT).

Qui sont les bénéficiaires du P3A ?

L'Administration (entités publiques et institutions d'appui) et organisations représentant la société civile.

Exemples:

Ministère du Commerce et de l'Artisanat , Agence Nationale de Métrologie, Institut National de la Normalisation et de la Propriété Industrielle (INNORPI), Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises (BFPME)
Banque Centrale de Tunisie (BCT), Tribunal Administratif (TA), Institut Supérieur de la Profession d'Avocats (ISPA) ...

Qui finance le P3A ?

Le programme est financé par l'Union européenne.

Quels sont les outils de communication relatifs au P3A ?

Le P3A suit les dispositions du « Manuel de communication et de visibilité pour les actions extérieures de l'Union européenne ». La communication sur les projets du programme se fait à l'occasion de l'organisation des séminaires de lancement et de clôture des programmes, la couverture médiatique des ateliers de travail pour les activités engagées au profit des administrations bénéficiaires et ce en plus des brochures, dépliants, Newsletter et site web réalisés par l'UGP.

Comment contacter l'Unité de Gestion du Programme P3A ?

Le Point de Contact National (PCN) :

Salem AKROUT

Directeur Général de l'UGP3A (II)

directeur@ugp3a.gov.tn

Boulevard de la Terre, Immeuble SOTRAPIL, Centre Urbain Nord - 1003 Tunis - Tunisie

Tél : (+216) 71 822 595 / 665

Fax : (+216) 71 822 539

contact@ugp3a.gov

www.ugp3a.gov.tn

